

BULLETIN d'INFORMATION N° 3 - MAI 1966

Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 26 Mars 1966 à 16 heures, faisant suite à la conférence-débat de Monsieur COSPOREC, représentant le Délégué Général du District "l'Avenir de Meudon" dans la perspective du Schéma Directeur du District de la Région de Paris.

---

Résumé des rapports présentés par les membres du Comité.

I.) M. GUILLAUD - Président :

Je déclare notre Assemblée Générale ouverte. Avant de passer la parole aux responsables de la sauvegarde, de l'urbanisme, de la jeunesse, de l'information et des animateurs de quartier;

Je voudrais vous présenter une vue panoramique de notre groupement et de notre action en répondant à quelques questions.

Comment est né notre Comité ?

Je crois, qu'on peut employer l'expression de "génération spontanée". C'est en fait la prise de conscience, par les Meudonnais, de l'importance de ces questions vitales pour eux, pour leurs enfants. Si les administrations jouent normalement leur rôle, l'expérience nous a montré et nous montre chaque jour que rien n'est plus vrai que le vieil adage : "Aide-toi, le ciel t'aidera". Et c'est par cet adage que je justifierai la création de notre Comité de Sauvegarde en précisant bien que nous désirons essentiellement collaborer et devenir les interlocuteurs autorisés de l'Administration à l'échelon gouvernemental, régional, départemental et municipal.

Quels sont nos buts ?

Je crois pouvoir vous les résumer de la façon suivante :

Les buts à court terme; ce sont qui intéressent les constructions actuelles, les permis de construire, la sauvegarde des sites.

- Les buts à moyen terme sont plus ambitieux. Ils intéressent tout
- a) d'abord des ensembles parmi lesquels il convient de citer: l'espace qui comprendrait l'Avenue du Château, la Terrasse, l'Orangerie, la Villa Molière et son jardin. Ce parc bien aménagé pourrait constituer un des plus beaux ensembles de ce qu'on a appelé la couronne du roi lépreux parisien rivalisant avec Saint-Germain, Enghien, Vincennes, Saint-Denis.
  - b) La forêt de Meudon, poumon essentiel du Sud-Ouest de Paris
  - c) La communauté nouvelle de Meudon-la forêt, dont chaque Meudonnais doit faciliter l'osmose sociale psychologique et communale.

Je citerai surtout notre contribution à la mise au point du plan d'urbanisme de la Ville de Meudon. Il s'agira là d'un travail particulièrement important puisqu'il engagera tout l'avenir de notre Ville.

Qu'avons-nous fait ?

Nous avons activement mis le "train sur les rails" et fait l'inventaire des problèmes. C'est avec la bonne volonté et le dévouement du plus grand nombre que nous atteindrons nos buts.

Nous avons établi les contacts nécessaires avec les services administratifs. C'est ainsi que nous avons tout d'abord rendu visite au Maire de Meudon, au Directeur de l'Urbanisme et de la Construction à Versailles, au Conservateur Régional des Monuments de France, au Président de la Commission des Sites, à Monsieur l'Inspecteur Général chargé de l'étude de Brimborion et des Hauts de Meudon, au cabinet du Préfet des Hauts de Seine et au Cabinet du Ministère des Affaires Culturelles. Nous avons reçu partout un accueil bienveillant et compréhensif.

Quels sont les écueils que nous devons éviter ?

Ne pas défendre des intérêts personnels si ces derniers ne s'intègrent pas dans des intérêts généraux.

Nous voudrions aussi être représentatifs de toutes les classes sociales. Jusqu'ici, par suite du mode de recrutement de nos membres, nous nous sommes adressés à une certaine classe aisée, mais nous désirons étendre largement notre recrutement et faire participer tous les milieux sociaux à notre action.

Enfin, je voudrais réfuter une dernière critique que l'on pourrait nous adresser.

Nous ne voulons pas faire de l'immobilisme, nous avons pleinement conscience qu'il faut loger les gens, que nous ne poursuivons pas des buts égoïstes qui consisteraient à conserver des monopoles d'espace vert et de jardins. Mais nous voulons que Meudon soit harmonieusement construit et soit, de toutes les banlieues de Paris, la plus belle.

Voici Mesdames et Messieurs quelles sont nos grandes idées qui ont déjà déterminé notre action et qui nous guideront.

Enfin, je voudrais remercier ceux qui, avant nous, se sont déjà préoccupés de la défense des sites et en particulier : La Société des Amis de Meudon et M. Mirten.

## II) M. BERGER, animateur du groupe de travail "Sauvegarde".

Je voudrais tout d'abord rappeler les buts de ce groupe de travail.

- 1) Veiller à ce que soit effectivement protégés contre toutes atteintes ou empiètements : les monuments historiques et classés, les bâtiments, éléments ou sites régulièrement inscrits à l'inventaire.
- 2) Intervenir pour la sauvegarde de tous monuments, constructions ou sites qui mériteraient une protection particulière, un classement ou une inscription à l'inventaire.
- 3) Veiller à ce que les constructions nouvelles satisfassent aux normes et règlements habituels, et ne portent pas préjudice à la beauté des sites.
- 4) Proposer des solutions aux problèmes qui peuvent se poser au sujet de la protection des espaces verts et de la circulation.

.../...

Qu'avons-nous fait depuis notre constitution?

- 1) Nous sommes intervenus au sujet de la démolition du Pavillon du Capitaine des Gardes du Château de Bellevue qui appartenait à la Marquise de POMPADOUR. L'accord verbal, pour que différents objets (meublier sculpté, trumeau, cheminées, plaques de cheminées) soient remis gratuitement au Musée de Meudon, n'a pas été respecté.

Nous sommes intervenus aussitôt auprès de Monsieur DEMANGE, Préfet de Seine et Oise, et de ses différents Services, Monsieur DE BEARN, Directeur de la Section du Développement Economique et Investissements, de Monsieur LEROUX, Secrétaire Général de la Préfecture, de Monsieur SCHMECK, Chef du "Bureau de la Coordination", et de Mademoiselle BRIOL, enfin, auprès de Monsieur MOUGIN, Conservateur Régional des Bâtiments de France, et le 14 Mars Monsieur DELAUNAY, Architecte en Chef des Monuments de France a été saisi de la question.

- 2) Nous avons étudié le problème de la Villa MOLIERE, car dans une petite enclave de son jardin, il y a un projet de construction de 7 appartements. Nous avons écrit à ce sujet, à Monsieur LEDUC, notre Député Maire, et nous lui avons demandé qu'avant toute construction nouvelle, cet ensemble devrait faire l'objet d'une étude très approfondie, et s'intégrer dans le plan d'aménagement de la Ville de MEUDON.

La Villa Molière et ses environs devrai<sup>ent</sup> n'être qu'une partie d'un ensemble qui comporterait également l'avenue du Château, l'Orangerie et la Perspective de TRIVAUX.

- 3) Nous avons étudié le problème de l'avenue du Château, il y a là un problème complexe, et à voir en deux stades.

Actuellement, les riverains se plaignent du mauvais état des trottoirs : difficulté de marcher avec la boue qui se trouve en de nombreux endroits, et avec le mauvais élagage des tilleuls, laissant des branchages à hauteur des passants. Nous avons fait et faisons des démarches auprès de la Direction de l'Observatoire de PARIS, pour que remède soit apporté à cette situation.

- 4) Nous avons abordé et étudié des cas particuliers qui nous ont été soumis par nos adhérents:
- Circulation
  - Construction d'un immeuble collectif sur un terrain plus petit que les normes actuelles de la Région Parisienne;
  - Extension et installation d'un atelier bruyant pour le voisinage, alors que cet atelier est classé en 3ème catégorie, avec mention "travail de métaux sans choc métallique et sans odeur".

Nous avons soutenu l'action d'un "Comité de Défense de riverains" d'une rue où il est projeté un ensemble collectif détruisant l'harmonie d'espaces verts importants et pittoresques.

Nous sommes intervenus pour signaler la nécessité de la jonction du mur, route des Gardes, des immeubles de la R.A.T.P.

Enfin, vis à vis des Eaux et Forêts, nous avons eu plusieurs contacts pour signaler le manque de propreté des bois de MEUDON, et pour envisager les moyens d'y remédier.

- 5) Dans l'avenir nos buts seraient d'intervenir pour essayer d'obtenir le classement de ce qui reste du Château de Bellevue, en particulier l'avenue du II Novembre, le bassin, la terrasse de Bellevue.

D'essayer d'obtenir la revalorisation de l'ensemble de ce qui reste du château de MEUDON, comme il a été procédé, en son temps à VERSAILLES, à SAINT-GERMAIN, à SCEAUX et ailleurs.

### III) M. GUISLAIN, animateur du Groupe de Travail "Urbanisme"

Nous avons commencé à faire l'inventaire de l'avenir de notre commune. Depuis plusieurs années, il y a eu un grand nombre de documents successifs pour l'aménagement de Meudon; un plan communal a été entrepris en 1948, puis abandonné. Ensuite, un autre urbaniste s'est penché sur Meudon entre 1951 et 1960, mais à ce moment là, cette étude communale semblant trop restreinte, assez difficile à mener dans le cadre du territoire communal, ce même urbaniste a été chargé d'une mission inter-communale, nommée Plan 21, qui regroupe Clamart et Meudon. Cette étude n'a pas encore abouti à ce jour.

L'évolution des structures générales de la Région Parisienne permet d'affirmer qu'il y a une course permanente entre la vie et les projets, mais il faut toujours avoir présent à l'esprit que c'est la vie qui commande; il ne s'agit pas donc de se livrer à des travaux techniques (je parle ici de l'échelon restreint de notre territoire), il ne s'agit pas de vouloir figer les choses en un état donné, il s'agit essentiellement d'analyser le cadre urbain dans lequel nous vivons, d'en rechercher les bons côtés, les éléments les plus intéressants, les faiblesses, d'essayer d'y remédier et surtout de faire cette synthèse constante entre l'évolution nécessaire de notre vie et de notre tissu urbain avec le maintien et même l'amélioration de nos conditions de vie.

Le préalable à toute action consiste à bien analyser les données essentielles de notre vie. Je ne vais pas m'étendre davantage, mais je veux vous dire que tout est à faire et qu'il ne faut pas, à aucun prix, que vous ayez l'impression d'être prisonniers du Schéma Directeur de la Région de Paris. Ce serait désespérant de penser que nous ne pouvons rien faire pour influencer sur nos conditions de vie. L'avenir de Meudon, il nous appartient à tous, c'est à nous de le faire, nous le ferons d'autant mieux que nous aurons analysé profondément les bons et les mauvais côtés et que nous aurons su prendre les options nécessaires.

### IV - M. SENTIS, animateur du Groupe de Travail "Jeunesse".

L'objectif de notre Comité concerne les générations à venir autant sinon plus que la nôtre, et ne sera atteint que si nous marchons la main dans la main vers le même but. Il était donc nécessaire de mettre "les jeunes dans le coup", pour une action en faveur de notre idéal de civilisation humaine. Heureusement, se trouve à Meudon, un club de jeunes animé d'un véritable esprit culturel et social. Nous avons trouvé appui et compréhension auprès de ses dirigeants MM. GAUER et BARNOT. Une de nos premières initiatives a été d'inviter deux conférenciers MM. le Docteur DEBAT et Jean MIGNET à parler de la pollution de l'air et de la pollution de l'eau.

D'autres initiatives sont à l'étude (concours, photos, rallyes en forêt etc...).

V - M. COUP DE PREJAC - animateur du Groupe de Travail "Information"

Notre groupe réunit 3 publicitaires, 2 professeurs, 1 imprimeur, 1 chirurgien-dentiste, 2 agents de l'O.R.T.F. et 6 journalistes.

Il nous a semblé qu'avant d'entreprendre une campagne de promotion de Meudon, il nous appartenait,

1) de nous informer sur les plans et règlements qui vont gouverner l'avenir de la commune, C'est dans ce but qu'a été organisée une conférence sur le Schéma Directeur du District de la Région de Paris ; c'est en effet dans le cadre de ce plan que seront élaborés les schémas inter-communaux et le plan communal dont notre association entend s'occuper activement.

2) d'informer nos adhérents sur la sauvegarde et l'urbanisme. Dans cet esprit notre groupe prépare :

- des itinéraires de visites guidées de Meudon
- une consultation sur les gabarits souhaités de l'avenir de la commune
- une action de presse systématique
- la création d'un sigle graphique
- l'élaboration et la publication d'un Annuaire biographique qui renseignera nos adhérents de l'Association sur les membres du Comité Directeur et les anciennes "gloires" de la ville (hommes et lieux)
- un concours photographique qui donnera lieu à une exposition

Notre groupe s'est également efforcé d'élaborer une "avant-définition" de la vocation de Meudon qui nous semble :

- être une commune témoin: par la richesse de son patrimoine
- devoir devenir une commune exemple pour la mise en oeuvre d'un urbanisme réunissant des lieux historiques, des espaces verts, une cellule sociale homogène, un ensemble d'architecture moderne,
- présenter tous les atouts d'une zone de "loisirs courts" pour la population parisienne,
- pouvoir se singulariser par la qualité de l'information de ses habitants.

VI - M. SUSSE , Secrétaire général

Au cours des mois écoulés, le travail principal du Secrétariat a été l'envoi de circulaires, la confection d'adresses, le pliage et la mise sous enveloppes, l'affranchissement.

Plusieurs personnes et en particulier Mme de Schnackenburg ont bien voulu nous aider dans cette tâche, nous les en remercions vivements.

Voici quelques chiffres : plus de 30.000 feuilles ont été tirées au duplicateur, pliées et mises sous enveloppes, confection de 15.000 adresses, affranchissement de 9.000 enveloppes, distribution directe de 6.000 enveloppes.

La presque totalité du travail a été effectuée bénévolement, mais le tirage, impression, papier, enveloppes, ne peuvent être gratuites, c'est pourquoi il importe que ceux qui le peuvent, doublent ou triplent le montant de leur cotisation. Le Comité les en remercie à l'avance.

VII - M. ALLAND - Trésorier : Le rapport de M. Alland, trésorier, concernant les recettes et dépenses de l'exercice 1965 et le projet de budget 1966 a été adopté à l'unanimité.

La proposition fixant le nouveau taux des cotisations pour 1966 a été adoptée à l'unanimité.

- Membres Bienfaiteurs : 50 Fr
- Membres Actifs : 10 Fr
- Membres Adhérents : 2 Fr

-----

Après une libre discussion, il a été procédé à l'élection des membres du Comité Directeur. Votants 195, dont 113 membres présents et 82 membres ayant envoyé des pouvoirs signés à différents membres du Comité Provisoire.

Ont été élus à l'unanimité membres du Comité Directeur :

Mesdames BILLAUDOT, GIRY-GOURET

Mademoiselle AUBOYER

MM. ADER, ALLAND, BEGUE, BERGER, Général BRUNET, BLOC, de CAGNY, CHEVALIER, COUP de FREJAC, CORSE, GUILLAUD, GUISLAIN, HURE, JULIEN-LAFERRIERE, LAURENT, NORMAND, ODIER, M. l'Ambassadeur PUAUX, RIMSKY, ROUX-DEVILLAS, SENTIS, SOULE, SUSSE, TARTIE de SAINT HARDOUIN, de TRAVERSE, WATINE.

Les membres du Comité s'étant réunis, ils ont procédé à la désignation des membres du Bureau qui a été constitué comme suit :

Président d'Honneur	: M. PUAUX, Ambassadeur
Président	: M. GUILLAUD
Vice-Président Délégué	: M. COUP de FREJAC
Vice-Président	: M. BERGER
Vice-Président	: M. Julien LAFERRIERE
Secrétaire général	: M. SUSSE
Trésorier	: M. ALLAND

Membres « Animateurs des groupes de Travail

Sauvegarde	: M. BERGER
Urbanisme	: M. GUISLAIN
Information	M M. SOULE
Jeunesse	: M. SENTIS

Conseillers techniques :

Mme BILLAUDOT, Conseillère juridique

M. GAUER, chargé des Liaisons avec la Municipalité

M. GRIESBACH, chargé de Meudon la Forêt.